

## **DOCUMENTS**

### **MODULE 7: L'ECONOMIE MONDIALE D'UN SIECLE A L'AUTRE**

#### **CHAPITRE 1: CROISSANCE ET DEVELOPPEMENT: UNE INTRODUCTION**

# Les indices de développement humain

Classement selon l'IDH	Indice de développement humain (IDH)		IDH ajusté aux inégalités (IDHI)		Indice de développement de genre		Indice d'inégalité de genre		Indice de pauvreté multidimensionnelle <sup>a</sup>				
	Valeur	Valeur	Perte globale (%)	Différence par rapport au rang de l'IDH <sup>b</sup>	Valeur	Groupe <sup>c</sup>	Valeur	Rang	Valeur	Taux (%)	Intensité des privations (%)	Année et enquête <sup>d</sup>	
													2019
<b>Développement humain très élevé</b>													
1	Norvège	0,957	0,899	6,1	0	0,990	1	0,045	6	--	--	--	
2	Irlande	0,955	0,885	7,4	-3	0,981	1	0,093	23	--	--	--	
2	Suisse	0,955	0,889	6,9	-1	0,968	2	0,025	1	--	--	--	
4	Hong Kong, Chine (RAS)	0,949	0,824	13,2	-17	0,972	2	--	--	--	--	--	
4	Islande	0,949	0,894	5,8	2	0,969	2	0,058	9	--	--	--	
6	Allemagne	0,947	0,869	8,2	-4	0,972	2	0,084	20	--	--	--	
7	Suède	0,945	0,882	6,6	0	0,983	1	0,039	3	--	--	--	
8	Australie	0,944	0,867	8,1	-3	0,976	1	0,097	25	--	--	--	
8	Pays-Bas	0,944	0,878	7,0	0	0,966	2	0,043	4	--	--	--	
10	Danemark	0,940	0,883	6,1	4	0,983	1	0,038	2	--	--	--	
11	Finlande	0,938	0,888	5,4	7	0,990	1	0,047	7	--	--	--	
11	Singapour	0,938	0,813	13,3	-15	0,985	1	0,065	12	--	--	--	
13	Royaume-Uni	0,932	0,856	8,1	-3	0,970	2	0,118	31	--	--	--	
14	Belgique	0,931	0,859	7,7	1	0,974	2	0,043	4	--	--	--	
14	Nouvelle-Zélande	0,931	0,859	7,8	0	0,964	2	0,123	33	--	--	--	
16	Canada	0,929	0,848	8,7	-1	0,986	1	0,080	19	--	--	--	
17	États-Unis	0,926	0,808	12,7	-11	0,994	1	0,204	46	--	--	--	
18	Autriche	0,922	0,857	7,1	3	0,964	2	0,069	14	--	--	--	
19	Israël	0,919	0,814	11,4	-6	0,973	2	0,109	26	--	--	--	
19	Japon	0,919	0,843	8,3	1	0,978	1	0,094	24	--	--	--	
19	Liechtenstein	0,919	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	
22	Slovénie	0,917	0,875	4,6	12	1,001	1	0,063	10	--	--	--	
23	Corée (République de)	0,916	0,815	11,0	-2	0,936	3	0,064	11	--	--	--	
23	Luxembourg	0,916	0,826	9,8	2	0,976	1	0,065	12	--	--	--	
25	Espagne	0,904	0,783	13,4	-13	0,986	1	0,070	16	--	--	--	
26	France	0,901	0,820	9,0	2	0,987	1	0,049	8	--	--	--	
27	Tchéquie	0,900	0,860	4,4	14	0,985	1	0,136	36	--	--	--	
28	Malte	0,895	0,823	8,0	5	0,966	2	0,175	40	--	--	--	
29	Estonie	0,892	0,829	7,1	9	1,017	1	0,086	21	--	--	--	
29	Italie	0,892	0,783	12,2	-7	0,968	2	0,069	14	--	--	--	
31	Émirats arabes unis	0,890	--	--	--	0,931	3	0,079	18	--	--	--	
32	Grèce	0,888	0,791	10,9	-3	0,963	2	0,116	29	--	--	--	
33	Chypre	0,887	0,805	9,2	1	0,979	1	0,086	21	--	--	--	
34	Lituanie	0,882	0,791	10,3	0	1,030	2	0,124	34	--	--	--	
35	Pologne	0,880	0,813	7,6	6	1,007	1	0,115	28	--	--	--	
36	Andorre	0,868	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	
37	Lettonie	0,866	0,783	9,5	0	1,036	2	0,176	41	--	--	--	
38	Portugal	0,864	0,761	12,0	-5	0,988	1	0,075	17	--	--	--	
39	Slovaquie	0,860	0,807	6,1	7	0,992	1	0,191	45	--	--	--	
40	Hongrie	0,854	0,791	7,4	6	0,981	1	0,233	51	--	--	--	
40	Arabie saoudite	0,854	--	--	--	0,896	5	0,252	56	--	--	--	
42	Bahreïn	0,852	--	--	--	0,922	4	0,212	49	--	--	--	
43	Chili	0,851	0,709	16,7	-12	0,963	2	0,247	55	--	--	--	
43	Croatie	0,851	0,783	8,0	2	0,990	1	0,116	29	--	--	--	
45	Oatar	0,848	--	--	--	1,030	2	0,185	43	--	--	--	
46	Argentine	0,845	0,729	13,7	-4	0,993	1	0,328	75	--	--	--	
47	Brunei Darussalam	0,838	--	--	--	0,981	1	0,255	60	--	--	--	
48	Monténégro	0,829	0,749	9,6	0	0,966	2	0,109	26	0,005	1,2	39,6	2018 M
49	Roumanie	0,828	0,730	11,9	-1	0,991	1	0,276	61	--	--	--	--
50	Palaos	0,826	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--
51	Kazakhstan	0,825	0,766	7,1	4	0,980	1	0,190	44	0,002 <sup>e</sup>	0,5 <sup>e</sup>	35,6 <sup>e</sup>	2015 M
52	Fédération de Russie	0,824	0,740	10,2	2	1,007	1	0,225	50	--	--	--	--
53	Bélarus	0,823	0,771	6,4	7	1,007	1	0,118	31	--	--	--	--
54	Turquie	0,820	0,683	16,8	-11	0,924	4	0,306	68	--	--	--	--
55	Uruguay	0,817	0,712	12,9	-2	1,016	1	0,288	62	--	--	--	--
56	Bulgarie	0,816	0,721	11,6	2	0,995	1	0,206	48	--	--	--	--
57	Panama	0,815	0,643	21,1	-17	1,019	1	0,407	94	--	--	--	--
58	Bahamas	0,814	--	--	--	--	--	0,341	77	--	--	--	--
58	Barbade	0,814	0,676	17,0	-9	1,008	1	0,252	56	0,009 <sup>f</sup>	2,5 <sup>f</sup>	34,2 <sup>f</sup>	2012 M
60	Oman	0,813	0,714	12,2	3	0,936	3	0,306	68	--	--	--	--
61	Géorgie	0,812	0,716	11,9	5	0,980	1	0,331	76	0,001 <sup>e</sup>	0,3 <sup>e</sup>	36,6 <sup>e</sup>	2018 M

Suite -

Classement selon l'IDH	Indice de développement humain (IDH)				Indice de développement de genre		Indice d'inégalité de genre		Indice de pauvreté multidimensionnelle <sup>a</sup>			
	IDH ajusté aux inégalités (IDHI)		Perte globale (%)	Différence par rapport au rang de l'IDH <sup>b</sup>	Valeur	Groupe <sup>c</sup>	Valeur	Rang	Valeur	Taux (%)	Intensité des privations (%)	Année et enquête <sup>e</sup>
	Valeur	Valeur										
62 Costa Rica	0,810	0,661	18,5	-11	0,981	1	0,288	62	--	--	--	--
62 Malaisie	0,810	--	--	--	0,972	2	0,253	59	--	--	--	--
64 Koweït	0,806	--	--	--	0,983	1	0,242	53	--	--	--	--
64 Serbie	0,806	0,705	12,5	2	0,977	1	0,132	35	0,001 <sup>e</sup>	0,3 <sup>e</sup>	42,5 <sup>e</sup>	2014 M
66 Maurice	0,804	0,694	13,6	1	0,976	1	0,347	78	--	--	--	--
<b>Développement humain élevé</b>												
67 Seychelles	0,796	0,670	15,8	-6	--	--	--	--	0,003 <sup>ab</sup>	0,9 <sup>ab</sup>	34,2 <sup>ab</sup>	2019 N
67 Trinité-et-Tobago	0,796	--	--	--	1,003	1	0,323	73	0,002 <sup>a</sup>	0,6 <sup>a</sup>	38,0 <sup>a</sup>	2011 M
69 Albanie	0,795	0,708	11,0	6	0,967	2	0,181	42	0,003	0,7	39,1	2017/2018 D
70 Cuba	0,783	--	--	--	0,944	3	0,304	67	0,002 <sup>l</sup>	0,4 <sup>l</sup>	36,8 <sup>l</sup>	2017 N
70 Iran (République islamique d')	0,783	0,693	11,5	3	0,866	5	0,459	113	--	--	--	--
72 Sri Lanka	0,782	0,673	14,0	-1	0,955	2	0,401	90	0,011	2,9	38,3	2016 N
73 Bosnie-Herzégovine	0,780	0,667	14,5	-3	0,937	3	0,149	38	0,008 <sup>l</sup>	2,2 <sup>l</sup>	37,9 <sup>l</sup>	2011/2012 M
74 Grenade	0,779	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--
74 Mexique	0,779	0,613	21,3	-13	0,960	2	0,322	71	0,026 <sup>l</sup>	6,6 <sup>l</sup>	39,0 <sup>l</sup>	2016 N <sup>l</sup>
74 Saint-Kitts-et-Nevis	0,779	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--
74 Ukraine	0,779	0,728	6,6	16	1,000	1	0,234	52	0,001 <sup>l</sup>	0,2 <sup>l</sup>	34,5 <sup>l</sup>	2012 M
78 Antigua-et-Barbuda	0,778	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--
79 Pérou	0,777	0,628	19,1	-8	0,957	2	0,395	87	0,029	7,4	39,6	2018 N
79 Thaïlande	0,777	0,646	16,9	-2	1,008	1	0,359	80	0,003 <sup>a</sup>	0,8 <sup>a</sup>	39,1 <sup>a</sup>	2015/2016 M
81 Arménie	0,776	0,699	9,9	12	0,982	1	0,245	54	0,001	0,2	36,2	2015/2016 D
82 Macédoine du Nord	0,774	0,681	12,0	8	0,952	2	0,143	37	0,010 <sup>l</sup>	2,5 <sup>l</sup>	37,7 <sup>l</sup>	2011 M
83 Colombie	0,767	0,595	22,4	-12	0,989	1	0,428	101	0,020 <sup>l</sup>	4,8 <sup>l</sup>	40,6 <sup>l</sup>	2015/2016 D
84 Brésil	0,765	0,570	25,5	-20	0,993	1	0,408	95	0,016 <sup>ak</sup>	3,8 <sup>ak</sup>	42,5 <sup>ak</sup>	2015 N <sup>a</sup>
85 Chine	0,761	0,639	16,1	2	0,957	2	0,168	39	0,016 <sup>lm</sup>	3,9 <sup>lm</sup>	41,4 <sup>lm</sup>	2014 N <sup>e</sup>
86 Équateur	0,759	0,616	18,8	-3	0,967	2	0,384	86	0,018 <sup>e</sup>	4,6 <sup>e</sup>	39,9 <sup>e</sup>	2013/2014 N
86 Sainte-Lucie	0,759	0,629	17,2	0	0,985	1	0,401	90	0,007 <sup>l</sup>	1,9 <sup>l</sup>	37,5 <sup>l</sup>	2012 M
88 Azerbaïdjan	0,756	0,684	9,5	16	0,943	3	0,323	73	--	--	--	--
88 République dominicaine	0,756	0,595	21,3	-8	0,999	1	0,455	112	0,015 <sup>l</sup>	3,9 <sup>l</sup>	38,9 <sup>l</sup>	2014 M
90 Moldova (République de)	0,750	0,672	10,4	13	1,014	1	0,204	46	0,004	0,9	37,4	2012 M
91 Algérie	0,748	0,596	20,4	-3	0,858	5	0,429	103	0,008	2,1	38,8	2012/2013 M
92 Liban	0,744	--	--	--	0,892	5	0,411	96	--	--	--	--
93 Fidji	0,743	--	--	--	--	--	0,370	84	--	--	--	--
94 Dominique	0,742	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--
95 Maldives	0,740	0,584	21,0	-10	0,923	4	0,369	82	0,003	0,8	34,4	2016/2017 D
95 Tunisie	0,740	0,596	19,4	-1	0,900	4	0,296	65	0,003	0,8	36,5	2018 M
97 Saint-Vincent-et-les-Grenadines	0,738	--	--	--	0,965	2	--	--	--	--	--	--
97 Suriname	0,738	0,535	27,6	-18	0,985	1	0,436	105	0,011	2,9	39,4	2018 M
99 Mongolie	0,737	0,634	14,0	11	1,023	1	0,322	71	0,028 <sup>p</sup>	7,3 <sup>p</sup>	38,8 <sup>p</sup>	2018 M
100 Botswana	0,735	--	--	--	0,998	1	0,465	116	0,073 <sup>p</sup>	17,2 <sup>p</sup>	42,2 <sup>p</sup>	2015/2016 N
101 Jamaïque	0,734	0,612	16,7	4	0,994	1	0,396	88	0,018 <sup>l</sup>	4,7 <sup>l</sup>	38,7 <sup>l</sup>	2014 N
102 Jordanie	0,729	0,622	14,7	9	0,875	5	0,450	109	0,002	0,4	35,4	2017/2018 D
103 Paraguay	0,728	0,557	23,5	-7	0,966	2	0,446	107	0,019	4,5	41,9	2016 M
104 Tonga	0,725	--	--	--	0,950	3	0,354	79	--	--	--	--
105 Libye	0,724	--	--	--	0,976	1	0,252	56	0,007	2,0	37,1	2014 P
106 Ouzbékistan	0,720	--	--	--	0,939	3	0,288	62	--	--	--	--
107 Bolivie (État plurinational de)	0,718	0,546	24,0	-9	0,945	3	0,417	98	0,094	20,4	46,0	2008 D
107 Indonésie	0,718	0,590	17,8	2	0,940	3	0,480	121	0,014 <sup>l</sup>	3,6 <sup>l</sup>	38,7 <sup>l</sup>	2017 D
107 Philippines	0,718	0,587	18,2	-1	1,007	1	0,430	104	0,024 <sup>l</sup>	5,8 <sup>l</sup>	41,8 <sup>l</sup>	2017 D
110 Belize	0,716	0,554	22,6	-5	0,976	1	0,415	97	0,017	4,3	39,8	2015/2016 M
111 Samoa	0,715	--	--	--	--	--	0,360	81	--	--	--	--
111 Turkménistan	0,715	0,586	18,1	2	--	--	--	--	0,001	0,4	36,1	2015/2016 M
113 Venezuela (République bolivarienne du)	0,711	0,588	17,3	6	1,009	1	0,479	119	--	--	--	--
114 Afrique du Sud	0,709	0,468	34,0	-18	0,986	1	0,406	93	0,025	6,3	39,8	2016 D
115 Palestine, État de	0,708	0,613	13,5	15	0,870	5	--	--	0,004	1,0	37,5	2014 M
116 Égypte	0,707	0,497	29,7	-10	0,882	5	0,449	108	0,019 <sup>h</sup>	5,2 <sup>h</sup>	37,6 <sup>h</sup>	2014 D
117 Îles Marshall	0,704	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--
117 Viet Nam	0,704	0,588	16,5	9	0,997	1	0,296	65	0,019 <sup>l</sup>	4,9 <sup>l</sup>	39,5 <sup>l</sup>	2013/2014 M
119 Gabon	0,703	0,544	22,6	0	0,916	4	0,525	128	0,066	14,8	44,3	2012 D
<b>Développement humain moyen</b>												
120 Kirghizistan	0,697	0,630	9,6	25	0,957	2	0,369	82	0,001	0,4	36,3	2018 M
121 Maroc	0,686	--	--	--	0,835	5	0,454	111	0,085 <sup>a</sup>	18,6 <sup>a</sup>	45,7 <sup>a</sup>	2011 P

Suite --

Classement selon l'IDH	Indice de développement humain (IDH)				Indice de développement de genre		Indice d'inégalité de genre		Indice de pauvreté multidimensionnelle <sup>a</sup>				
	IDH ajusté aux inégalités (IDHI)		Perte globale (%)	Différence par rapport au rang de l'IDH <sup>b</sup>	Valeur	Groupe <sup>c</sup>	Valeur	Rang	Valeur	Taux (%)	Intensité des privations (%)	Année et enquête <sup>e</sup>	
	Valeur	Valeur											2019
122	Guyana	0,682	0,556	18,5	5	0,961	2	0,462	115	0,014	3,4	41,8	2014 M
123	Iraq	0,674	0,541	19,7	2	0,774	5	0,577	146	0,033	8,6	37,9	2018 M
124	El Salvador	0,673	0,529	21,5	0	0,975	2	0,383	85	0,032	7,9	41,3	2014 M
125	Tadjikistan	0,668	0,584	12,6	11	0,823	5	0,314	70	0,029	7,4	39,0	2017 D
126	Cabo Verde	0,665	..	..	..	0,974	2	0,397	89	..	..	..	..
127	Guatemala	0,663	0,481	27,5	-3	0,941	3	0,479	119	0,134	28,9	46,2	2014/2015 D
128	Nicaragua	0,660	0,505	23,5	0	1,012	1	0,428	101	0,074	16,3	45,2	2011/2012 D
129	Bhoutan	0,654	0,476	27,2	-3	0,921	4	0,421	99	0,175 <sup>e</sup>	37,3 <sup>e</sup>	46,8 <sup>e</sup>	2010 M
130	Namibie	0,646	0,418	35,3	-14	1,007	1	0,440	106	0,171	38,0	45,1	2013 D
131	Inde	0,645	0,537	16,8	8	0,820	5	0,488	123	0,123	27,9	43,9	2015/2016 D
132	Honduras	0,634	0,472	25,6	-2	0,978	1	0,423	100	0,090 <sup>e</sup>	19,3 <sup>e</sup>	46,4 <sup>e</sup>	2011/2012 D
133	Bangladesh	0,632	0,478	24,3	2	0,904	4	0,537	133	0,104	24,6	42,2	2019 M
134	Kiribati	0,630	0,516	18,1	7	..	..	..	..	0,080	19,8	40,5	2018/2019 M
135	São Tomé-et-Principe	0,625	0,520	16,7	9	0,906	4	0,537	133	0,092	22,1	41,7	2014 M
136	Micronésie (États fédérés de)	0,620	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..
137	République démocratique populaire lao	0,613	0,461	24,8	0	0,927	3	0,459	113	0,108	23,1	47,0	2017 M
138	Eswatini (Royaume d')	0,611	0,432	29,4	-5	0,996	1	0,567	143	0,081	19,2	42,3	2014 M
138	Ghana	0,611	0,440	28,0	-3	0,911	4	0,538	135	0,138	30,1	45,8	2014 D
140	Vanuatu	0,609	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..
141	Timor-Leste	0,606	0,436	28,0	-2	0,942	3	..	..	0,210	45,8	45,7	2016 D
142	Népal	0,602	0,446	25,8	3	0,933	3	0,452	110	0,148	34,0	43,6	2016 D
143	Kenya	0,601	0,443	26,3	3	0,937	3	0,518	126	0,178	38,7	46,0	2014 D
144	Cambodge	0,594	0,475	20,0	9	0,922	4	0,474	117	0,170	37,2	45,8	2014 D
145	Guinée équatoriale	0,592	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..
146	Zambie	0,584	0,401	31,4	-2	0,958	2	0,539	137	0,232	47,9	48,4	2018 D
147	Myanmar	0,583	..	..	..	0,954	2	0,478	118	0,176	38,3	45,9	2015/2016 D
148	Angola	0,581	0,397	31,7	-4	0,903	4	0,536	132	0,282	51,1	55,3	2015/2016 D
149	Congo	0,574	0,430	25,1	2	0,929	3	0,570	144	0,112	24,3	46,0	2014/2015 M
150	Zimbabwe	0,571	0,441	22,8	7	0,931	3	0,527	129	0,110	25,8	42,6	2019 M
151	Îles Salomon	0,567	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..
151	République arabe syrienne	0,567	..	..	..	0,829	5	0,482	122	0,029 <sup>e</sup>	7,4 <sup>e</sup>	38,9 <sup>e</sup>	2009 P
153	Cameroun	0,563	0,375	33,4	-7	0,864	5	0,560	141	0,243	45,3	53,5	2014 M
154	Pakistan	0,557	0,384	31,1	-4	0,745	5	0,538	135	0,198	38,3	51,7	2017/2018 D
155	Papouasie-Nouvelle-Guinée	0,555	0,390	29,8	-1	..	..	0,725	161	0,263 <sup>i</sup>	56,6 <sup>i</sup>	46,5 <sup>i</sup>	2016/2018 D
156	Comores	0,554	0,303	45,2	-21	0,891	5	..	..	0,181	37,3	48,5	2012 D
<b>Développement humain faible</b>													
157	Mauritanie	0,546	0,371	32,1	-4	0,864	5	0,634	151	0,261	50,6	51,5	2015 M
158	Bénin	0,545	0,343	37,1	-10	0,855	5	0,612	148	0,368	66,8	55,0	2017/2018 D
159	Ouganda	0,544	0,399	26,7	7	0,863	5	0,535	131	0,269	55,1	48,8	2016 D
160	Rwanda	0,543	0,387	28,7	3	0,945	3	0,402	92	0,259	54,4	47,5	2014/2015 D
161	Nigéria	0,539	0,348	35,4	-3	0,881	5	..	..	0,254	46,4	54,8	2018 D
162	Côte d'Ivoire	0,538	0,350	34,9	-1	0,811	5	0,638	153	0,236	46,1	51,2	2016 M
163	Tanzanie (République-Unie de)	0,529	0,397	25,0	10	0,948	3	0,556	140	0,273	55,4	49,3	2015/2016 D
164	Madagascar	0,528	0,390	26,1	9	0,952	2	..	..	0,384	69,1	55,6	2018 M
165	Lesotho	0,527	0,382	27,6	6	1,014	1	0,553	139	0,084 <sup>h</sup>	19,6 <sup>h</sup>	43,0 <sup>h</sup>	2018 M
166	Djibouti	0,524	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..
167	Togo	0,515	0,351	31,8	4	0,822	5	0,573	145	0,180	37,6	47,8	2017 M
168	Sénégal	0,512	0,348	32,1	2	0,870	5	0,533	130	0,288	53,2	54,2	2017 D
169	Afghanistan	0,511	..	..	..	0,659	5	0,655	157	0,272 <sup>i</sup>	55,9 <sup>i</sup>	48,6 <sup>i</sup>	2015/2016 D
170	Haïti	0,510	0,303	40,5	-10	0,875	5	0,636	152	0,200	41,3	48,4	2016/2017 D
170	Soudan	0,510	0,333	34,7	-3	0,860	5	0,545	138	0,279	52,3	53,4	2014 M
172	Gambie	0,496	0,335	32,4	1	0,846	5	0,612	148	0,204	41,6	49,0	2018 M
173	Éthiopie	0,485	0,348	28,3	5	0,837	5	0,517	125	0,489	83,5	58,5	2016 D
174	Malawi	0,483	0,345	28,6	5	0,986	1	0,565	142	0,243	52,6	46,2	2015/2016 D
175	Congo (République démocratique du)	0,480	0,335	30,3	3	0,845	5	0,617	150	0,331	64,5	51,3	2017/2018 M
175	Guinée-Bissau	0,480	0,300	37,5	-7	..	..	..	..	0,372	67,3	55,3	2014 M
175	Libéria	0,480	0,325	32,3	1	0,890	5	0,650	156	0,320	62,9	50,8	2013 D
178	Guinée	0,477	0,313	34,4	0	0,817	5	..	..	0,373	66,2	56,4	2018 D
179	Yémen	0,470	0,321	31,8	4	0,488	5	0,795	162	0,241	47,7	50,5	2013 D
180	Érythrée	0,459	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..
181	Mozambique	0,456	0,316	30,7	3	0,912	4	0,523	127	0,411	72,5	56,7	2011 D
182	Burkina Faso	0,452	0,316	30,1	5	0,867	5	0,594	147	0,519	83,8	61,9	2010 D
182	Sierra Leone	0,452	0,291	35,7	-2	0,884	5	0,644	155	0,297	57,9	51,2	2017 M
184	Mali	0,434	0,289	33,4	-1	0,821	5	0,671	158	0,376	68,3	55,0	2018 D
185	Burundi	0,433	0,303	30,0	3	0,999	1	0,504	124	0,403	74,3	54,3	2016/2017 D
185	Soudan du Sud	0,433	0,276	36,2	-2	0,842	5	..	..	0,580	91,9	63,2	2010 M
187	Tchad	0,398	0,248	37,8	-1	0,764	5	0,710	160	0,533	85,7	62,3	2014/2015 D
188	République centrafricaine	0,397	0,232	41,6	-1	0,801	5	0,680	159	0,465 <sup>e</sup>	79,4 <sup>e</sup>	58,6 <sup>e</sup>	2010 M
189	Niger	0,394	0,284	27,9	3	0,724	5	0,642	154	0,590	90,5	65,2	2012 D

Suite -

Classement selon l'IDH	Indice de développement humain (IDH)		IDH ajusté aux inégalités (IDHI)		Indice de développement de genre		Indice d'inégalité de genre		Indice de pauvreté multidimensionnelle <sup>a</sup>			
	Valeur	Valeur	Perte globale (%)	Différence par rapport au rang de l'IDH <sup>b</sup>	Valeur	Groupe <sup>c</sup>	Valeur	Rang	Valeur	Taux (%)	Intensité des privations (%)	Année et enquête <sup>d</sup>
<b>Autres pays ou territoires</b>												
- Corée (République populaire démocratique de)	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
- Monaco	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
- Nauru	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
- Saint-Marin	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
- Somalie	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
- Tuvalu	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
<b>Groupes de développement humain</b>												
Développement humain très élevé	0,898	0,800	10,9	-	0,981	-	0,173	-	0,002	0,4	37,3	-
Développement humain élevé	0,753	0,618	17,9	-	0,961	-	0,340	-	0,017	4,1	40,7	-
Développement humain moyen	0,631	0,503	20,2	-	0,835	-	0,501	-	0,133	29,2	45,5	-
Développement humain faible	0,513	0,352	31,4	-	0,861	-	0,592	-	0,333	61,0	54,7	-
<b>Pays en développement</b>	<b>0,689</b>	<b>0,549</b>	<b>20,3</b>	<b>-</b>	<b>0,919</b>	<b>-</b>	<b>0,463</b>	<b>-</b>	<b>0,108</b>	<b>22,0</b>	<b>49,0</b>	<b>-</b>
<b>Régions</b>												
Afrique subsaharienne	0,547	0,381	30,4	-	0,894	-	0,570	-	0,299	55,0	54,3	-
Amérique latine et Caraïbes	0,766	0,596	22,1	-	0,978	-	0,389	-	0,031	7,2	43,0	-
Asie de l'Est et Pacifique	0,747	0,621	16,8	-	0,961	-	0,324	-	0,023	5,4	42,5	-
Asie du Sud	0,641	0,519	19,1	-	0,824	-	0,505	-	0,132	29,2	45,2	-
États arabes	0,705	0,531	24,6	-	0,856	-	0,518	-	0,077	15,8	48,5	-
Europe et Asie centrale	0,791	0,697	11,8	-	0,953	-	0,256	-	0,004	1,0	38,1	-
<b>Pays les moins avancés</b>	<b>0,538</b>	<b>0,384</b>	<b>28,6</b>	<b>-</b>	<b>0,874</b>	<b>-</b>	<b>0,559</b>	<b>-</b>	<b>0,292</b>	<b>55,0</b>	<b>53,1</b>	<b>-</b>
Petits États insulaires en développement	0,728	0,549	24,5	-	0,959	-	0,458	-	0,111	23,3	47,6	-
Organisation de coopération et de développement économiques	0,900	0,791	12,1	-	0,978	-	0,205	-	0,024	6,1	39,4	-
<b>Monde</b>	<b>0,737</b>	<b>0,599</b>	<b>18,7</b>	<b>-</b>	<b>0,943</b>	<b>-</b>	<b>0,436</b>	<b>-</b>	<b>0,108</b>	<b>22,0</b>	<b>49,0</b>	<b>-</b>

#### Notes

- a La liste des indicateurs étant incomplète pour un certain nombre de pays, la prudence est recommandée lors des comparaisons internationales. En cas d'indicateur manquant, le poids relatif de ceux qui sont disponibles est ajusté pour parvenir à un résultat de 100 %. Pour en savoir plus, consulter la *Note technique n° 5* ([https://hdr.undp.org/sites/default/files/mpi2020\\_technical\\_notes.pdf](https://hdr.undp.org/sites/default/files/mpi2020_technical_notes.pdf)).
- b Basé sur les pays pour lesquels l'indice de développement humain ajusté aux inégalités est calculé.
- c Les pays sont répartis en cinq groupes par écart absolu par rapport à la parité des sexes dans les valeurs de l'IDH.
- d D dénote les données tirées des enquêtes démographiques et de santé, M dénote les données tirées des enquêtes par groupes à indicateurs multiples, N dénote les données tirées d'enquêtes nationales et P dénote les données tirées des enquêtes panarabes sur la population et la santé familiale (on trouvera la liste des enquêtes nationales à l'adresse suivante : <http://hdr.undp.org/en/mpi-2020-faq>).
- e Prend en compte les décès d'enfants intervenus à un moment quelconque, les dates n'ayant pas été recueillies par l'enquête.
- f Indicateur manquant sur la mortalité des enfants.
- g Indicateur manquant sur la fréquentation scolaire.
- h Indicateur manquant sur le type de combustible de cuisson.
- i Indicateur manquant sur la nutrition.
- j Les estimations de l'indice de pauvreté multidimensionnelle reposent sur l'Enquête nationale sur la santé et la nutrition de 2016. Les estimations à partir de l'Enquête par groupes à indicateurs multiples de 2015 sont les suivantes : 0,010 pour l'indice de pauvreté multidimensionnelle ; 2,6 pour le taux de pauvreté multidimensionnelle (%) ; 3 207 000 pour le nombre de personnes en situation de pauvreté multidimensionnelle au cours de l'année de l'enquête ; 3 281 000 pour le nombre de personnes en situation de pauvreté multidimensionnelle prévu en 2018 ; 40,2 pour l'intensité des privations ; 0,4 pour la population en situation de pauvreté multidimensionnelle

extrême ; 6,1 pour la population vulnérable à la pauvreté multidimensionnelle ; 39,9 pour la part de privation de santé ; 23,8 pour la part de privation d'éducation et 36,3 pour la part de privation de qualité de vie.

- k La méthodologie a été ajustée pour tenir compte de l'indicateur manquant sur la nutrition et d'un indicateur incomplet relatif à la mortalité des enfants (l'enquête n'a pas recueilli les dates des décès d'enfants).
- l La mortalité des enfants a été calculée en se basant sur les décès intervenus durant la période entre les enquêtes, soit entre 2012 et 2014. Les décès d'enfants déclarés par un adulte de sexe masculin vivant dans le ménage ont été pris en compte, car la date du décès était indiquée.
- m Indicateur manquant sur le logement.
- n D'après les données consultées le 7 juin 2016.
- o L'indicateur relatif à l'assainissement suit la classification nationale selon laquelle une latrine avec dalle est considérée comme une installation sanitaire non améliorée.
- p L'indicateur sur la mortalité des enfants retient uniquement les décès d'enfants de moins de 5 ans qui sont morts au cours des cinq dernières années et les décès d'enfants âgés de 12 à 18 ans qui sont morts au cours des deux dernières années.
- q Indicateur manquant sur l'accès à l'électricité.

#### Définitions

**Indice de développement humain (IDH)** : un indice composite qui mesure le niveau moyen atteint dans trois dimensions fondamentales du développement humain : vie longue et en bonne santé, connaissances et niveau de vie décent. Le calcul de l'IDH est expliqué dans la *Note technique n° 1* ([http://hdr.undp.org/sites/default/files/hdr2020\\_technical\\_notes.pdf](http://hdr.undp.org/sites/default/files/hdr2020_technical_notes.pdf)).

**IDH ajusté aux inégalités (IDHI)** : l'IDH diminué compte tenu des inégalités dans les trois dimensions fondamentales du développement humain. Le calcul de l'IDHI est expliqué dans la *Note technique n° 2* ([http://hdr.undp.org/sites/default/files/hdr2020\\_technical\\_notes.pdf](http://hdr.undp.org/sites/default/files/hdr2020_technical_notes.pdf)).

**Perte globale** : la différence de pourcentage entre l'IDHI et l'IDH.

**Différence par rapport au rang de l'IDH** : la différence de rang de l'IDHI et de l'IDH, uniquement pour les pays dont l'IDHI est calculé.

**Indice de développement de genre** : le rapport de l'IDH des hommes et celui des femmes. Le calcul de l'indice de développement de genre est expliqué dans la *Note technique n° 3* ([http://hdr.undp.org/sites/default/files/hdr2020\\_technical\\_notes.pdf](http://hdr.undp.org/sites/default/files/hdr2020_technical_notes.pdf)).

**Groupes de l'indice de développement de genre** : les pays sont répartis en cinq groupes, par écart absolu de la parité des sexes dans les valeurs de l'IDH. Groupe 1 : les pays où le niveau d'égalité femmes-hommes dans l'IDH est élevé (écart absolu inférieur à 2,5 %) ; groupe 2 : les pays où le niveau d'égalité femmes-hommes dans l'IDH est moyen à élevé (écart absolu entre 2,5 et 5 %) ; groupe 3 : les pays où le niveau d'égalité femmes-hommes dans l'IDH est moyen (écart absolu entre 5 et 7,5 %) ; groupe 4 : les pays où le niveau d'égalité femmes-hommes dans l'IDH est moyen à bas (écart absolu entre 7,5 et 10 %) ; et groupe 5 : les pays où le niveau d'égalité femmes-hommes dans l'IDH est bas (écart absolu de la parité des sexes supérieur à 10 %).

**Indice d'inégalité de genre** : un indicateur composite des inégalités entre les femmes et les hommes dans trois dimensions : santé procréative, autonomisation et marché du travail. Le calcul de l'indice d'inégalité de genre est expliqué dans la *Note technique n° 4* ([http://hdr.undp.org/sites/default/files/hdr2020\\_technical\\_notes.pdf](http://hdr.undp.org/sites/default/files/hdr2020_technical_notes.pdf)).

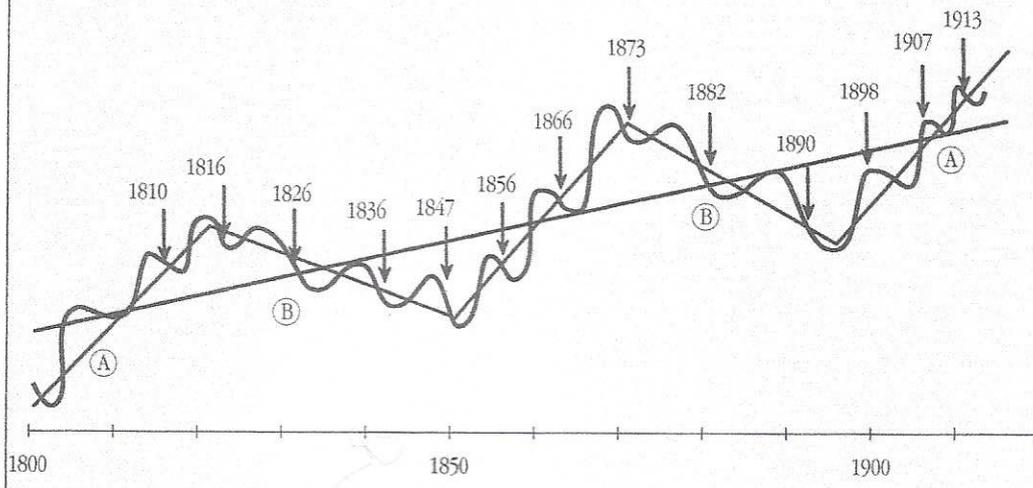
**Indice de pauvreté multidimensionnelle** : le pourcentage de la population dont la pauvreté est multidimensionnelle, ajusté à l'intensité des privations. Le calcul de l'indice de pauvreté multidimensionnelle est expliqué dans la *Note technique n° 5* ([http://hdr.undp.org/sites/default/files/hdr2020\\_technical\\_notes.pdf](http://hdr.undp.org/sites/default/files/hdr2020_technical_notes.pdf)).

**Taux de pauvreté multidimensionnelle** : le pourcentage de la population dont le score de privations est d'au moins 33 %. Il est exprimé en part de la population évaluée au cours de l'année de l'enquête, nombre de personnes souffrant de pauvreté multidimensionnelle au cours de l'année de l'enquête et nombre prévu de personnes souffrant de pauvreté multidimensionnelle en 2018.

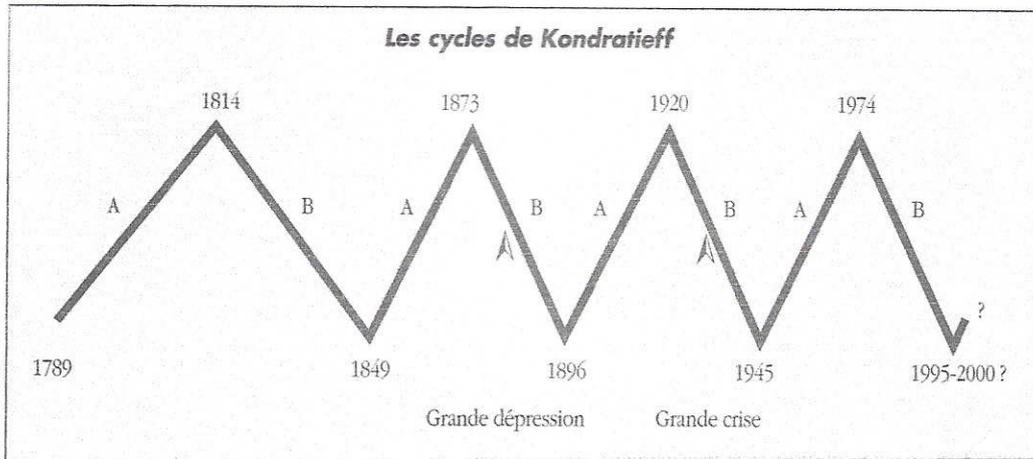
**Intensité des privations dans la pauvreté multidimensionnelle** : le score moyen de privations des personnes en situation de pauvreté multidimensionnelle.

162

Tendance séculaire, cycle long et cycle court au XIX<sup>e</sup> siècle.



Les cycles de Kondratieff



# À propos de *La grande désillusion*

Parallèlement au dossier sur le mouvement « anti-mondialisation », nous avons souhaité revenir sur l'ouvrage de Joseph Stiglitz, paru au début de 2002, qui présente de façon fort critique le fonctionnement du FMI et son rôle dans l'économie mondiale. L'intérêt suscité par la grande désillusion tient en partie à l'identité de son auteur, ancien conseiller économique de Bill Clinton, ancien responsable de la Banque Mondiale.

JOSEPH STIGLITZ  
**La grande désillusion**  
Fayard, 2002, 324 p., 20 €.

Dans *La grande désillusion*, Joseph Stiglitz nous livre une analyse critique de la gestion de la mondialisation par les institutions économiques internationales. Fort de son expérience d'économiste en chef à la Banque mondiale, il examine dans un style clair et pédagogique les rouages ayant amené ces institutions, et notamment le FMI, à précipiter ou aggraver les crises qu'elles étaient censées prévenir ou guérir. Avant de passer à l'international, l'auteur présidait le *Council of Economic Advisers*, où son rôle consistait notamment à rechercher un équilibre entre la pertinence économique et politique des propositions faites à l'administration Clinton. L'atmosphère est fort différente au FMI, où dominent « un curieux mélange d'idéologie et de mauvaise économie, un dogme qui parfois dissimule à peine des intérêts privés » (p. 22). Les politiques y sont menées sans débat contradictoire, sous forte

influence idéologique, et donnent souvent de mauvais résultats. L'auteur les qualifie même d'« antidémocratiques ».

### L'impérialisme du FMI

Comme la Banque mondiale, le FMI est né dans la foulée de la conférence monétaire et financière de Bretton Woods de juillet 1944. Il est alors chargé de fournir un cadre de coopération économique visant à prévenir le retour aux politiques économiques désastreuses qui avaient contribué à la crise des années trente. Quant à la Banque, elle fut créée pour financer la reconstruction de l'Europe dévastée par la guerre. Aujourd'hui, si son objectif principal reste la lutte contre la pauvreté, elle a cessé de se limiter au financement des projets pour apporter un soutien financier général à l'« ajustement structurel<sup>1</sup> » et devenir l'« associé subalterne » du FMI. En effet, depuis les années quatre-vingt si leurs missions sont restées distinctes

1. À savoir « les mesures censées aider un pays à s'ajuster face à des crises et à des déséquilibres chroniques » (p. 22).

www.mouvements.org | Tél : 03 20 37 50 00 | Fax : 03 20 37 50 01 | Email : info@mouvements.org

les activités de ces deux institutions se sont entremêlées sous la pression de « l'idéologie du libre marché » de Ronald Reagan et Margaret Thatcher: « Le FMI et la Banque mondiale sont alors devenus les nouvelles institutions missionnaires chargées d'imposer ces idées aux pays pauvres réticents, mais qui avaient le plus souvent grand besoin de leurs prêts et de leurs dons (p. 38) ». Pour mener à bien cette croisade, la division du travail est la suivante: la Banque mondiale s'occupe des problèmes structurels<sup>2</sup>, et le FMI des questions strictement macroéconomiques<sup>3</sup>. Mais ce dernier affirma rapidement un « point de vue assez impérialiste ». Tout problème structurel étant susceptible d'avoir un impact sur le comportement global de l'économie, n'importe quelle politique économique lui paraît relever de son domaine. D'après l'auteur, la volonté collective du G7, et en particulier de leurs ministres des Finances et du Trésor semble avoir facilité cette prise de pouvoir.

#### Qui décide de ce que fait le FMI?

Pour Stiglitz, cette question se pose pour toutes les institutions économiques internationales et la réponse est claire: « Elles sont dominées non seulement par les pays industriels les plus riches, mais aussi par les intérêts commerciaux et financiers en leur sein (p. 44) ». Les institutions internationales ne sont donc pas représentatives des nations qu'elles servent. Par exemple, la prégnance des intérêts commerciaux et financiers détermine le choix des interlocuteurs nationaux: ministres des Finances et gouverneurs de banque centrale pour le FMI,

ministres du Commerce pour l'OMC. Or, chacun de ces ministres est étroitement lié à une communauté bien précise dans son pays. Les ministres du Commerce reflètent les préoccupations du monde des affaires, et les ministres des Finances et les gouverneurs de banque centrale celles de la communauté financière. Le parcours professionnel de ces ambassadeurs internationaux est ponctué d'aller-retour entre le service du public et du privé. Ils voient donc le monde avec les yeux de leur communauté d'appartenance, comme le montrent les parcours de plusieurs dirigeants du Trésor américain.

#### L'influence du Trésor américain

En 1993, les discussions commerciales entre les USA et la Corée du Sud sont le théâtre de jeux d'ingérence dans les affaires économiques internationales, avec dans les rôles principaux le Trésor américain et le FMI. Depuis les années soixante, la Corée du Sud mène avec succès une stratégie de développement qu'elle souhaite poursuivre. Il lui faut pour cela libéraliser ses méthodes de gestion des marchés des capitaux afin de renforcer sa croissance et son intégration mondiales. Toutefois, une mauvaise libéralisation peut s'avérer catastrophique et elle tient à la gérer à son rythme. Elle élabore donc un plan progressif de libéralisation, mais il s'avère trop lent pour Wall Street « qui voyait de belles occasions de profit et ne voulait pas attendre (p. 142) ». Malgré les réticences justifiées de la Corée du Sud, que partageait le *Council of Economic Advisers*, et fort du soutien du Trésor américain, ces intérêts privés parvinrent à imposer un processus de libé-

lisation rapide aux conséquences désastreuses.

L'échec de l'opération de sauvetage de la Russie menée par le FMI en 1998 illustre différemment cette propension à l'ingérence du Trésor américain lorsque des intérêts économiques ou politiques sont en jeu. En effet, tout porte à croire que la « scandaleuse privatisation par les prêts » et la corruption massive concomitante ont résulté du souci de maintenir Boris Eltsine au pouvoir, par crainte d'un retour du communisme. En dépit de l'inquiétude générale de l'administration Clinton sur la stratégie du Trésor, celui-ci considérait la politique économique russe comme sa chasse gardée et allait imposer à la Russie une thérapie de choc et une politique de privatisation rapide. Lorsque les problèmes économiques et politiques du gouvernement Eltsine se firent plus pressants, plutôt que de reconnaître et de corriger leurs erreurs, le FMI et le Trésor américain se lancèrent dans une véritable fuite en avant qui rappelle à l'auteur la réaction des dirigeants américains pendant la guerre du Vietnam: « ignorer les faits, nier la réalité, interdire toute discussion et déverser de l'argent frais, toujours plus d'argent frais, par-dessus celui qu'on avait déjà perdu (p. 224) ». Favorisant au mieux les intérêts des riches aux dépens du Russe moyen, cette stratégie fut fortement critiquée par la Banque mondiale, à tel point que le Trésor

2. Nature des dépenses de l'État, institutions financières, marché du travail, politiques commerciales.

3. Déficit budgétaire, politique monétaire, inflation, déficit commercial, dette extérieure.

tenta d'interdire tout contact entre les services internes de la Banque et la presse. L'opacité serait-elle une seconde nature du FMI?

### Un FMI hyper centralisé et manquant de transparence

Si la Banque mondiale fait de gros efforts pour qu'une partie importante de ses membres s'installe dans le pays qu'ils essayent d'aider, le FMI n'a souvent sur place qu'un « représentant résident » aux pouvoirs limités. Il lui est donc difficile d'en savoir très long sur toutes les économies du monde. De fait, ses plans sont dictés de Washington et mis en forme au cours de brèves missions de hauts responsables. Les chiffres du ministère des Finances et de la Banque centrale sont leur unique contact avec des réalités nationales qu'ils ne côtoient guère dans leur hôtel cinq étoiles. Et du haut d'un hôtel de luxe, « on impose sans merci des politiques que l'on penserait à deux fois si l'on connaissait les êtres humains dont on va ravager la vie » (p. 52).

Les rapports entre le FMI et l'Éthiopie au sujet de la libéralisation de ses marchés financiers et de la réforme de son secteur bancaire illustrent bien la persistance de cette « mentalité colonialiste ». Ayant combattu avec succès la politique que le FMI s'appropriait à imposer à l'un des pays les plus pauvres de la planète, Joseph Stiglitz a pu mesurer à quel point les organisations internationales sont opaques, voire « quasiment étanches ». Et le plus grave n'est probablement pas le manque de communication destinée au public ou la difficulté de la base de l'organisation à se faire entendre, mais bien l'extrême difficulté pour les informations externes de

pénétrer à l'intérieur. On comprend dès lors pourquoi le FMI qui s'arroge le « monopole des «bons» conseils », n'est guère intéressé par les réflexions des « pays clients » sur des sujets comme la stratégie du développement ou l'austérité budgétaire, et préfère s'adresser à eux sur le ton du « maître colonial ». Pourtant, le monde en développement possède aujourd'hui ses propres économistes formés dans les meilleures

### Rééquilibrer l'ordre du jour des négociations commerciales en y incluant les intérêts des pays en développement.



écoles et qui surtout sont depuis longtemps familiers de la politique, des réalités et des évolutions locales.

Les dysfonctionnements analysés par l'auteur de *La grande désillusion* ont fortement contribué à l'échec des politiques du « consensus de Washington », qui ont souvent profité aux très riches et ont pu entraîner une baisse des revenus des plus défavorisés. Souvent, « des valeurs et des intérêts commerciaux ont évincé le souci de l'environnement, de la démocratie, des droits humains et de la justice sociale » (pp. 46-47). Dans le chapitre 9 consacré à « l'avenir », Stiglitz propose donc

des voies de réforme des institutions économiques internationales. Recentrer le FMI sur l'objectif pour lequel il a été créé, à savoir la stabilité économique mondiale et non la libéralisation des marchés des capitaux permettrait de le responsabiliser devant les citoyens. Il faudrait également changer son état d'esprit et son comportement, en vue de le transformer en une « organisation apprenante » et davantage transparente. Il suggère également de rééquilibrer l'ordre du jour des négociations commerciales en y incluant les intérêts des pays en développement, mais aussi des préoccupations qui dépassent le champ du commerce comme celles liées à l'environnement ou au commerce équitable. En vue de responsabiliser ces institutions qui gouvernent la mondialisation, l'auteur propose également de « noter » leurs résultats, afin d'évaluer jusqu'à quel point elles ont réussi ou non à favoriser la croissance et à réduire la pauvreté. Le monde développé a créé ces institutions. Il a le devoir de les réformer. La tentative de réforme avortée consécutive à la crise asiatique a été dominée par les mêmes acteurs qui « gèrent » la mondialisation depuis cinquante ans. L'auteur nous exhorte donc à y participer: « Si nous voulons répondre aux inquiétudes légitimes des mécontents de la mondialisation, la mettre au service des milliards de personnes pour lesquelles elle a échoué et lui donner un visage humain, élevons la voix, parlons haut! Nous ne *pouvons* pas, nous ne *devons* pas rester passifs (p. 322) ». ●

CÉDRIC GOSSART

# Lectures

Les comptes rendus

/  
2012

## Abhijit V. Banerjee, Esther Duflo, *Repenser la pauvreté*

CAMILLE SUTTER

Abhijit V. Banerjee, Esther Duflo, *Repenser la pauvreté*, Éditions du Seuil, coll. « Les Livres du Nouveau Monde », 2012, 422 p., ISBN : 978-2-02-100554-7. Vous pouvez commander cet ouvrage sur le site de notre partenaire Decitre

### *Texte intégral*

PDF

- 1 « Si nous voulons avancer, il faut cesser de réduire les pauvres à des caricatures et prendre le temps de comprendre réellement leur vie, dans toute sa richesse et sa complexité ». C'est ainsi qu'Abhijit Banerjee et Esther Duflo introduisent leur ouvrage *Repenser la pauvreté*. Le texte a pour objectif d'examiner « ce que la vie et les choix des pauvres nous apprennent quant à la façon dont il faut mener la lutte contre la pauvreté à l'échelle mondiale ». Il s'agit d'une synthèse des études menées depuis de nombreuses années dans la lignée des expériences randomisées de Banerjee et Duflo. Les auteurs les ont regroupées selon plusieurs thèmes - nous invitons les lecteurs à se reporter à la bibliographie de l'ouvrage pour des références complémentaires. « Les pauvres » est l'expression employée de manière récurrente dans l'ouvrage pour désigner son objet.
- 2 L'ouvrage se décline en deux parties : la première se consacre aux affaires privées, la seconde aux affaires publiques - aux institutions. La structure des chapitres est toujours la suivante : présentation des idées générales et partagées, et déconstruction du

raisonnement. Un premier chapitre est consacré à une revue bibliographique des manières d'aborder la pauvreté dans le champ de l'économie et de la philosophie. Les auteurs proposent une définition du piège de la pauvreté comme limitation des possibilités d'améliorer ses revenus en dessous d'un certain seuil de richesse.

3 La faim et la pauvreté sont souvent présentées comme allant de pair. Il y aurait une trappe à pauvreté de la malnutrition, les pauvres ayant moins les moyens de se nourrir et devenant ainsi moins productifs et moins capables de générer un revenu. Or, d'une part le budget des plus pauvres n'est pas entièrement consacré à la nourriture, d'autre part, selon la loi d'Engel, les dépenses alimentaires n'augmentent pas proportionnellement au revenu<sup>1</sup>.

4 Si la santé peut-être source de la trappe à pauvreté, on constate une sous-utilisation des outils de santé publique. Banerjee et Duflo utilisent quelques exemples pour montrer qu'il ne suffit pas d'un investissement extérieur pour améliorer la situation, certaines pratiques étant très peu chères : allaitement au sein, chlorage de l'eau. Le problème étant que les pauvres eux-mêmes consacrent leurs dépenses de santé à des traitements coûteux plutôt qu'à la prévention. Le rôle de l'État est alors de concentrer les efforts sur les incitations à la prévention.

5 La scolarisation est un troisième enjeu majeur du développement des pays émergents. Banerjee et Duflo font le constat d'un fort taux d'absentéisme dans les écoles. Un des enjeux premiers est de faire venir les enfants à l'école. Or une étude menée entre 2002 et 2003 par la Banque Mondiale dans 6 pays a révélé un absentéisme des professeurs de près d'un jour sur cinq. Ainsi, les politiques d'éducation doivent se concentrer sur l'offre d'éducation.

6 Un deuxième écueil de l'éducation est la vision du monde scolaire partagée par les pauvres. En effet, ils conçoivent ses rendements sous forme d'une courbe en S croissante avec le temps : les premières années d'études sont considérées comme moins rentables. Cette vision est corroborée par le fait que les meilleures écoles préparent les élèves issus de milieux aisés aux études supérieures, considérant les compétences fondamentales comme déjà acquises. Cette conception de l'éducation peut ainsi provoquer un piège à pauvreté. La solution est donc de créer des conditions au développement de la scolarisation de tous, en construisant des programmes mettant l'acquisition des compétences fondamentales par tous au cœur du projet.

7 Banerjee et Duflo s'intéressent ensuite à la fécondité des pauvres. La première question à se poser est la raison pour laquelle les familles nombreuses sont considérées comme un obstacle au développement. Un premier argument consiste à rappeler que la démographie des pays riches est moins élevée que celle des pays pauvres. Cependant une croissance forte de la population signifie également autant de capacité à innover : d'après les auteurs, le débat ne peut donc être tranché théoriquement.

8 Au niveau microsocial du foyer, on peut donc se demander s'il existe un lien de causalité entre revenu et taille de la famille. Les auteurs opèrent un déplacement vers la décision d'avoir des enfants, des contraintes qui s'imposent au poids des femmes dans la prise de décision. Un outil considéré est le développement des centres de planification familiale. Leur multiplication n'implique pas directement une baisse de la fécondité mais permet aux femmes le désirant d'avoir accès à des contraceptifs. Le choix du nombre d'enfants n'est pas contraint par un défaut d'offre de contraceptifs, mais peut-être plutôt par un ensemble de normes sociales qu'il s'agit d'infléchir.

9 Le sixième chapitre inaugure la partie de l'ouvrage consacrée aux institutions. Y est traitée la notion de risque chez les pauvres. Les pauvres font face à des risques importants, car ils sont presque totalement responsables de leurs revenus économiques et doivent souvent avancer l'intégralité des capitaux nécessaires. Ainsi, l'exposition des pauvres au risque est plus marquée, avec des conséquences plus dramatiques. La stratégie de diversification des risques se pratique également, par l'occupation de plusieurs champs, les migrations temporaires d'une partie du foyer ou l'augmentation du nombre d'enfants. Cependant, ces stratégies sont très coûteuses. Les auteurs

prônent dans ce chapitre une meilleure répartition des risques par leur mutualisation au sein d'un village.

10 Cette protection mutuelle peut être informelle, avec toutes les limites en termes de réciprocité que cela peut comporter. S'il est préférable de recourir aux compagnies d'assurance, celles-ci sont quasi absentes des pays en développement. Premièrement, le risque d'aléa moral existe : les agents modifient leur comportement dès lors qu'un contrat est signé dans un cadre d'asymétrie d'information. Deuxièmement, il y a sélection adverse : sans obligation d'être assuré, l'existence de contrats d'assurance ne va attirer que ceux qui en ont le plus besoin - qui vont consommer beaucoup immédiatement. Troisièmement, il existe pour les compagnies d'assurance un risque de fraude. Toutefois, c'est moins l'offre que la demande d'assurance qui fait défaut dans les pays en développement. Une première raison, écartée par les auteurs, est le surinvestissement de l'État dans la protection des plus démunis. Une deuxième raison invoquée implique la mauvaise compréhension des mécanismes d'assurance par les pauvres, notamment parce que les limites des contrats (type d'accident assuré ou temporalité du contrat) ne sont pas comprises. Pour ces raisons, Banerjee et Duflo défendent le rôle de l'État dans l'émergence d'un marché des assurances.

11 Le chapitre suivant est consacré aux prêts accordés aux pauvres, et pose la question de l'efficacité du microcrédit. L'obstacle principal pour prêter aux plus pauvres est le coût de la collecte d'information. Par conséquent, les pauvres empruntent à des individus qu'ils connaissent déjà et la concurrence entre prêteurs ne fait pas baisser les taux d'intérêt : chaque prêteur sollicité doit engager un coût fixe important pour se renseigner, et donc fera payer des intérêts élevés. Ce qui explique d'après les auteurs que les banques ne prêtent pas aux pauvres.

12 Le microcrédit, développé par M. Yunus, est alors présenté comme une solution pour la manière de prêter aux pauvres. Fondée dans les années 1970, la première banque de microcrédit, la Grameen Bank prête aujourd'hui à près de 200 millions de clients. Le principe du microcrédit est de prêter à un groupe d'emprunteurs solidaires : ce prêt est extrêmement contraint en termes de type et de délai de remboursement. La conclusion des auteurs est modérée : le microcrédit n'engendre pas de miracle, mais l'objectif principal de la microfinance fonctionne.

13 Les auteurs rappellent ainsi les limites du microcrédit. D'abord, beaucoup de pauvres n'ont pas le désir de monter une entreprise. De plus, responsabilité solidaire ne permet pas la prise de risque. Enfin, Le microcrédit ne permet pas de financer des achats coûteux immédiatement ou des investissements dont la rentabilité n'est pas assurée à court terme. Ainsi, le défaut majeur du microcrédit est de ne pas être un outil efficace pour l'investissement risqué.

14 Le chapitre suivant considère l'épargne des pauvres, qui apparaît souvent « brique par brique », comme ajout d'un mur dans une maison ou construction d'un mur, plutôt qu'économie d'argent. Selon les auteurs, les pauvres peuvent rivaliser d'originalité pour épargner parce qu'ils n'ont pas accès à des modes d'épargne plus conventionnelle. En présence d'une offre de contrats d'épargne, les objectifs qui pourraient être atteints par l'épargne sont si lointains (mécanisme d'incohérence intertemporelle marquée) que les pauvres ne voient pas l'utilité de l'épargne. Deuxièmement, les projets d'épargne sont difficiles à construire. Ainsi, il faut rendre plus visible la lignée d'arrivée pour inciter à l'épargne.

15 Les pauvres peuvent réussir comme entrepreneurs, car ils constituent un vivier d'idées innovantes et chaque innovation les concernant a un grand potentiel de rendement.

16 Il y a un paradoxe en ceci que les pauvres sont très nombreux parmi les entrepreneurs, alors que le contexte économique leur est défavorable en ce sens : pas d'assurance et peu de prêts. Deux faits portent ombre au tableau : les entreprises des pauvres sont souvent très petites, et n'ont pas un rendement global très élevé. Seul leur rendement marginal est élevé, ce qui signifie qu'elles gagneraient beaucoup à grossir.

Le problème est alors d'atteindre le seuil au-delà duquel le rendement global de l'entreprise s'améliore considérablement au point de « changer la vie » des pauvres. L'entreprenariat est par conséquent peu intéressant, les auteurs expliquent cet essor par l'absence d'offre d'emploi sur le marché du travail ; en créant leur entreprise, les pauvres créent du travail.

17 Or obtenir un emploi stable est source de transformation, que ce soit économiquement et à court terme, ou à plus long terme, social, produisant une amélioration des conditions de vie. Ici encore, une intervention de l'État peut-être utile : une mobilité plus importante de la main-d'œuvre peut être permise par une planification urbaine dans les pays en développement et une meilleure protection sociale limitant la dépendance aux réseaux sociaux locaux.

18 Les auteurs achèvent l'ouvrage par une critique de l'économie politique, commençant par rappeler la vision institutionnaliste : l'urgence dans les pays émergents est de favoriser de meilleurs régimes plus à mêmes de mettre en place les politiques *ad hoc*. Les auteurs prônent une position différente, selon laquelle « de petits changements peuvent parfois aboutir à une révolution douce ».

19 La question d'une libéralisation se pose : tout d'abord, les pauvres n'ont pas toujours accès au marché. D'autre part, la création d'un marché va de pair avec l'érection de règles, nécessitant un État plutôt fort et plutôt peu corrompu. Ce chapitre est alors l'occasion d'interroger les responsables de la construction des normes. Selon les auteurs, ce sont de bonnes politiques qui peuvent mener à une bonne gestion globale du pays.

20 Les auteurs concluent en rappelant les leçons principales de leurs travaux : les pauvres ont peu accès à l'information, et leurs croyances sont souvent fausses. De plus, ils sont responsables d'une grande partie de leurs activités. L'accès au marché leur est défavorable. Enfin, il n'y a pas de fatalité dans ces situations. En guise de conclusion, nous renvoyons le lecteur à la critique du même ouvrage par Cédric Durand et Charlotte Nordmann<sup>2</sup>.

## Notes

1 Voir le chapitre II pour des exemples chiffrés.

2 Durand Cedric et Nordmann Charlotte (2011). *Misère de l'économie du développement*, compte rendu de lecture : Abhijit V. Banerjee et Esther Duflo, *Poor Economics. A Radical Rethinking of the Way to Fight Global Poverty*, New York, Public Affairs, 2011, 320 p, La Revue des Livres, n° 1, Disponible ici <http://www.revuedeslivres.fr/misere-de-leconomie-du-developpement-cedric-durand-et-charlotte-nordmann/>

## Pour citer cet article

Référence électronique

Camille Sutter, « Abhijit V. Banerjee, Esther Duflo, *Repenser la pauvreté* », *Lectures* [En ligne], Les comptes rendus, 2012, mis en ligne le 30 avril 2012, consulté le 11 février 2016. URL : <http://lectures.revues.org/8284>

## Rédacteur

**Camille Sutter**

Ancienne élève de l'ENS de Lyon

Articles du même rédacteur

**Eva Ionesco, *My Little Princess*** [Texte intégral]